

FORMATION HABILITATION ÉLECTRIQUE BS BE MANŒUVRE POUR NON ÉLECTRICIEN (NF C18 510)

CARACTÉRISTIQUES DE LA FORMATION



14 H
sur 2 jours



10 jusqu'à
salariés



Public
salariés du secteur
de l'industrie, bâtiment,
commerce et services



Pré requis
Maîtrise des bases
fondamentales
de l'électricité
(Tension, courant,)

OBJECTIFS

- Connaître les dangers de l'électricité.
- Savoir analyser le risque électrique et s'en protéger.
- Exécuter en sécurité des interventions de remplacement de raccordement et de manœuvre en BT.

TRAVAILLEURS CONCERNÉS

Personnel non-électricien qui opère dans des zones où existent des pièces nues sous tension en Basse et/ou Haute tension. Salariés exécutant des manœuvres d'exploitation et d'urgence, de mise hors service d'un équipement (moteur, machine ...), de manœuvre de consignation pour son propre compte.

ÉVALUATION

Le stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation obtiendra la délivrance par l'organisme de formation d'une attestation de formation
Le stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et fait l'objet d'une évaluation théorique et pratique favorable obtiendra la délivrance par l'organisme de formation d'un avis. Seul l'employeur pourra l'habiliter.

CONTENU THÉORIQUE ET PRATIQUE

Après une présentation du programme, du formateur et des participants

- ✓ Présentation et évolution de la réglementation en électricité.
- ✓ Les notions sur les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu.
- ✓ Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- ✓ Les noms et les différents domaines de tension.
- ✓ Les zones d'environnement et leurs limites.
- ✓ Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation.
- ✓ Prescriptions de sécurité associées aux zones de travail.
- ✓ Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main)
- ✓ Conduites à tenir en cas d'accident corporel ou d'incendie d'origine électrique dans un environnement électrique.
- ✓ Matériels électriques : fonction, caractéristiques, identification.
- ✓ Équipements de protection individuelle.
- ✓ Acteurs concernés par les manœuvres.
- ✓ Informations et échanges de documents avec le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation.
- ✓ Application sur une installation type (maquette pédagogique) et/ou représentative de l'environnement de l'apprenant (TP).

Nota : Périodicité de recyclage recommandée selon la NF C 18-510 : 3 ans